

1984

**Marie-Claude Morand,**  
directrice  
des musées cantonaux

## Mener une politique culturelle incisive et déterminée

Nommée à la tête des musées cantonaux en avril de cette année, Marie-Claude Morand s'est tout de suite mise à l'œuvre. Car, en mai déjà, elle devait remettre son budget au chef du Département de l'instruction publique.

Alors que dans les autres cantons, chaque établissement est nanti d'un conservateur et doté d'un budget propre, en Valais la directrice dirige les six institutions avec un personnel limité et des collaborateurs scientifiques à temps partiel.

L'ampleur de la tâche a décuplé ses forces. Et M<sup>me</sup> Morand entend mener une véritable politique culturelle. Pour autant que l'Etat lui en donne les moyens.

### De grandes expositions

«La situation actuelle est favorable à une politique culturelle incisive et déterminée, déclare d'emblée la nouvelle directrice des musées cantonaux. Sur le plan matériel nous disposons d'une base solide, grâce à l'inventaire méthodique des musées établi par M<sup>me</sup> Schulé, mon prédécesseur. D'autre part, l'on cons-



tate en Valais un véritable besoin de manifestations culturelles dont la Fondation Gianadda est actuellement le catalyseur. Mais d'autres centres s'organisent à Monthey, Viège et Crans-Montana. Dans de nombreux villages se sont ouverts des musées locaux.

» Conserver les objets témoins de notre passé n'est qu'une des fonctions du musée. Permettre au public de prendre conscience de la valeur de son patrimoine doit être sa principale activité.

» Dans ce but, nous allons organiser une série d'expositions échelonnées sur plusieurs années. Elles montreront le Valais depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Des catalogues, édités à cette occasion, établiront la synthèse des découvertes et des recherches faites sur le patrimoine valaisan.

La première exposition, consacrée au Valais de la préhistoire à la fin de l'antiquité, aura lieu l'an prochain. Ses commissaires, Alain Galay, professeur à l'Institut d'anthropologie de Genève, qui a dirigé les fouilles préhistoriques du Petit-

Chasseur et de Sous-le-Scex, ainsi que François Wiblé, directeur du bureau des fouilles de Martigny, sont déjà au travail. »

### Les catalogues des collections

Les musées cantonaux, vu la place disponible, ne peuvent montrer qu'une partie de leurs collections. Pour mettre celles-ci à la portée du public et pour stimuler la recherche scientifique, M<sup>me</sup> Morand a mis en chantier la publication systématique des catalogues.

«La première série concernera le Musée des beaux-arts. Ses trois mille œuvres seront présentées par une notice historique et un document photographique. Au printemps 1986 déjà, paraîtra le premier tome de cette édition bilingue. Il présente le début de ce siècle jusqu'à 1945, la période de l'Ecole de Savièse qui fut si importante pour l'affirmation de l'identité valaisanne.

» Nous avons notamment fait appel à Walter Ruppen, Anton Gattlen, Gaëtan Cassina, Bernard Fibicher, Bernard Wyder et Jean-Michel Gard. Deux étudiants en histoire de l'art de l'Université de Lausanne, Dominique Studer et Pascal Ruedin collaborent à cette réalisation. Il faut songer à préparer la relève! » Le deuxième volume à paraître

Aus Platzmangel sind wir gezwungen, die Fortsetzung des Artikels von Willem Enzink – Erinnerungen an Rudolf Kassner – in einer unserer nächsten Nummern erscheinen zu lassen.



sera consacré aux œuvres datant du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à Raphaël Ritz y compris. Une grande partie de celles-ci étant anonymes, la recherche sera plus longue. Et certaines nécessitent une restauration avant de pouvoir être photographiées. Enfin, musique d'avenir, un troisième volet traitera de l'art contemporain.

» Les collections médiévales de Valère feront aussi l'objet d'une publication. Quant à celles du Musée d'archéologie, deux offres nous sont déjà parvenues. Une étudiante de Lausanne prépare un mémoire sur le corpus des vases attiques de la collection Guigoz, et un égyptologue désire faire une étude sur les quelques statuettes égyptiennes de cette même collection.

» Nos trésors, méconnus dans le canton, suscitent l'intérêt des spécialistes. »

#### Un passeport-musées

Dans l'immédiat et pour lancer sa politique culturelle en Valais et hors canton, la nouvelle directrice joue coup sur coup deux atouts maîtres: une plaquette et un passeport-musées.

« Tirée à cent mille exemplaires, la plaquette illustrée qui présente les musées cantonaux, leurs collections, leur histoire et qui donne les renseignements pratiques, sera diffusée dans toute la Suisse en collaboration avec l'UVT et les agences de tourisme.

» Et, dès la rentrée de septembre, une carte d'entrée permanente, valable pour tous les musées cantonaux et pour la Fondation Giannada également, sera offerte au public pour le prix de 20 francs (étudiants et AVS 15 francs).

» Le patrimoine valaisan peut être aussi un attrait touristique important, remarque M<sup>me</sup> Morand. »

#### Promouvoir la production artistique contemporaine

Depuis 1976, grâce à l'initiative d'Albert de Wolff, l'Etat du Valais dispose d'une galerie à la Grange-à-l'Evêque, qu'il met à disposition des jeunes artistes. Il leur offre locaux, gardiennage, mais laisse à leur charge invitations, affiches, catalogue, vernissage et prend une commission sur les ventes comme une galerie privée.



«J'ai l'intention de changer cet état de choses, dit la directrice, et de transformer la galerie en centre d'art contemporain. L'Etat ne se chargera plus de la vente des œuvres, mais de la promotion culturelle.»

»Huit expositions seront organisées par année, avec chaque fois la publication d'un catalogue, pour présenter au public des artistes qui proposent des recherches intéressantes et de nouvelles orientations. Ce sera aussi un lieu d'ouverture et de confrontations. J'ai des contacts avec les Kunsthalle de Bâle et de Berne, avec Genève aussi, pour des échanges d'expositions.»

#### **Aménager les bâtiments**

Depuis dix ou quinze ans, les collections ont considérablement augmenté, mais non la place pour les exposer. Le Musée des beaux-arts

par exemple, ne peut montrer que le dixième des œuvres qu'il possède. «La première solution, dit M<sup>me</sup> Morand, est de faire une présentation par rotation et de montrer chaque année au public des objets différents. L'étape suivante est d'aménager les locaux pour en tirer le maximum de place. Ainsi, l'an prochain la liaison de la Majorie avec le Vidomnat sera réalisée et l'itinéraire de la visite sera organisé selon l'ordre chronologique.»

»Les collections du Musée d'archéologie seront réorganisées lors de l'exposition 1986. Quant au Musée d'histoire naturelle, il est à repenser totalement. A Saint-Maurice, la présentation didactique du Musée militaire sera complétée.

»Le nœud du problème est évidemment Valère dont le musée doit être restructuré et dont les collections ont besoin d'être restaurées. C'est

une œuvre coûteuse et de longue haleine qui pourra être entreprise dès qu'une convention aura été signée avec le Chapitre, propriétaire des bâtiments et d'une partie des collections.»

#### **Culture et économie**

Mettre en valeur les collections, ouvrir toutes grandes au public les portes des musées, stimuler la recherche scientifique, promouvoir l'art contemporain, le programme de la nouvelle directrice ne manque pas d'ambition. Cette promotion de notre patrimoine historique et artistique va insuffler un dynamisme nouveau à notre vie culturelle, à notre tourisme aussi.

«La culture est un investissement qui a des retombées économiques, conclut Marie-Claude Morand.»

**Texte: Françoise Bruttin  
Photos: Oswald Ruppen**

